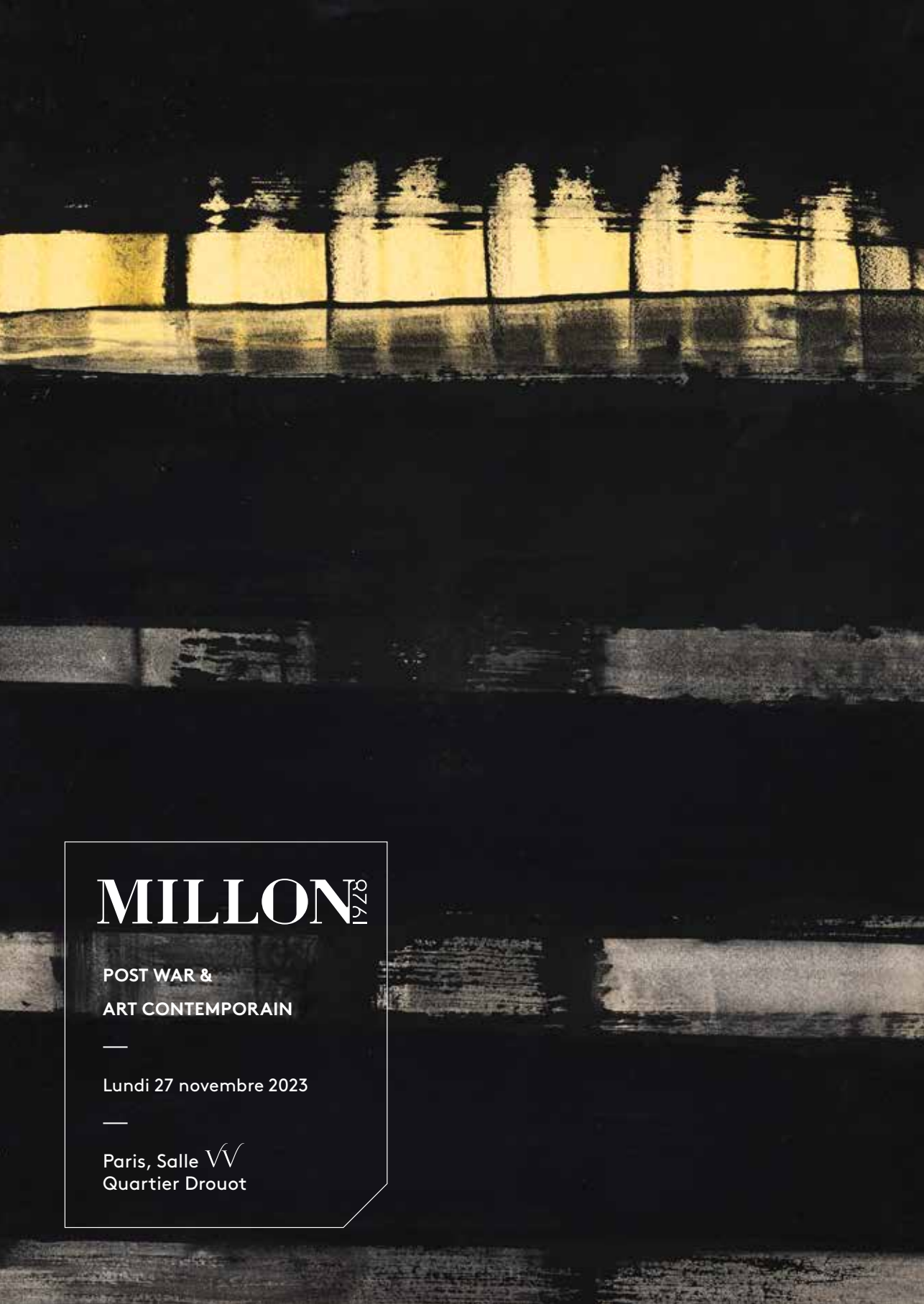

MILLON 1978

POST WAR &
ART CONTEMPORAIN

—

Lundi 27 novembre 2023

—

Paris, Salle VV
Quartier Drouot

Post War & Art Contemporain

Lundi 27 novembre 2023
Paris

—

Vente - 14h30

—

Exposition :
Salle VV, 3 rue Rossini
Samedi 25 novembre, 11h-18h
Lundi 27 novembre, 11h-12h

Exposition privée sur rendez-vous

—

www.millon.com

Post War & Art Contemporain

LE DÉPARTEMENT

Spécialiste
Brune Dumoncel d'Argence
T +33 (0)1 87 03 04 71
bdumoncel@millon.com

Contact département
Adrien Serien
T +33 (0)1 87 03 04 72
artcontemporain@millon.com

Alexandre MILLON
Commissaire-priseur
Président Groupe MILLON

Nos bureaux permanents d'estimation
MARSEILLE · LYON · BORDEAUX · STRASBOURG · LILLE · NANTES · RENNES · DEAUVILLE
BARCELONE · MILAN · SPA · WATERLOO · LAUSANNE

LES COMMISSAIRES-PRISEURS

Enora ALIX
Isabelle BOUDOT de LA MOTTE
Delphine CHEUVREUX-MISSOFFE
Cécile DUPUIS
George GAUTHIER
Mayeul de LA HAMAYDE
Guillaume LATOUR
Quentin MADON
Nathalie MANGEOT
Alexandre MILLON
Juliette MOREL
Paul-Marie MUSNIER
Cécile SIMON-L'ÉPÉE
Lucas TAVEL
Paul-Antoine VERGEAU

COMMUNICATION VISUELLE - MÉDIAS - PRESSE

Patricia LEVY
Relation Presse
plevy@millon.com

François LATCHER
Pôle Communication
communication@millon.com

Sebastien SANS, pôle Graphisme
Louise SERVEL, pôle Réalisation - Vidéo
Yann GIRAULT, pôle Photographie
Nicolas BOURREL, Webmaster

STANDARD GÉNÉRAL **Thalie PEREZ** + 33 (0)1 47 26 95 34 **standard@millon.com**

Nos Maisons
BRUXELLES · PARIS · NICE

Sommaire

Les Maîtres de l'Abstraction ..... p. 5

Art Contemporain ..... p. 48

Conditions de vente ..... p. 118

Ordre d'achat ..... p. 120

Informations, rapports de condition,
ordres d'achat et demande de ligne téléphoniques :

artcontemporain@millon.com
T +33 (0)1 87 03 04 72

Condition report, absentee bids,
telephone line request

New customer/Nouveau client ?
Enregistrez-vous :
bids@millon.com

THE ART LOSS REGISTER

DROUOT.com Live

Index

ARMAN 42
ARNAL François 10
BACON Francis 36
BERROCAL Miguel 51
BETTENCOURT Pierre 38
BINEBINE Mahi 74, 75
BISSIÈRE Roger 12
BOISROND François 60
BOUVERET Philippe 45
BRACONNIER Stéphane 81, 82
CAHN Miriam 73
CALDER Alexander 41
CANE Louis 63, 64, 65, 83
CARGALEIRO Manuel 2, 3, 4, 5
CÉSAR 43
CHAISSAC Gaston 33
CHU TEH-CHUN 27
COMBAS Robert 57, 58
CRUZ-DIEZ Carlos 29
DAMIAN Horia 46, 47, 48
DE SAINT-PHALLE Niki 45
DEBRÉ Olivier 32
DEGOTTEX Jean 14, 34
DEYROLLE Jean 8
DIBA Kamran 35
FALKENSTEIN Claire 18
FRANCIS Sam 15
GALANDA Miguel 74, 75
GERMAIN Jacques 11
GOETZ Henri 20
GULLY 85
HARTUNG Hans 21
KAWAMATA Tadashi 71, 72
KLASEN Peter 59
KRIKI 61, 62
KWAN NAM 31
MACRÉAU Michel 56
MAÏK Henri 39
MANESSIER Alfred 1
MASSON André 9
MATHIEU Georges 17
MATTA Roberto 50
MESSAGIER Jean 19, 40
MEURICE Jean-Michel 67, 68
MITORAJ Igor 52
MOKE 76, 77
MOLNAR Vera 30
NEMOURS Aurélie 28
PASQUA Philippe 79, 80
PAVLOS Dyonyssopoulos 44
PINCEMIN Jean-Pierre 66
PISTOLETTO Michelangelo 70
SAMBA Chéri 78
SCHNEIDER Gérard 16
SCURTI Franck 84
SEGUI Antonio 53, 54, 55
SOULAGES Pierre 22, 23, 24, 25, 26
SZAFRAN Sam 37
TELEMAQUE Hervé 49
VAN VELDE Geer 6
VENET Bernar 69
VIEIRA DA SILVA Maria Elena 13

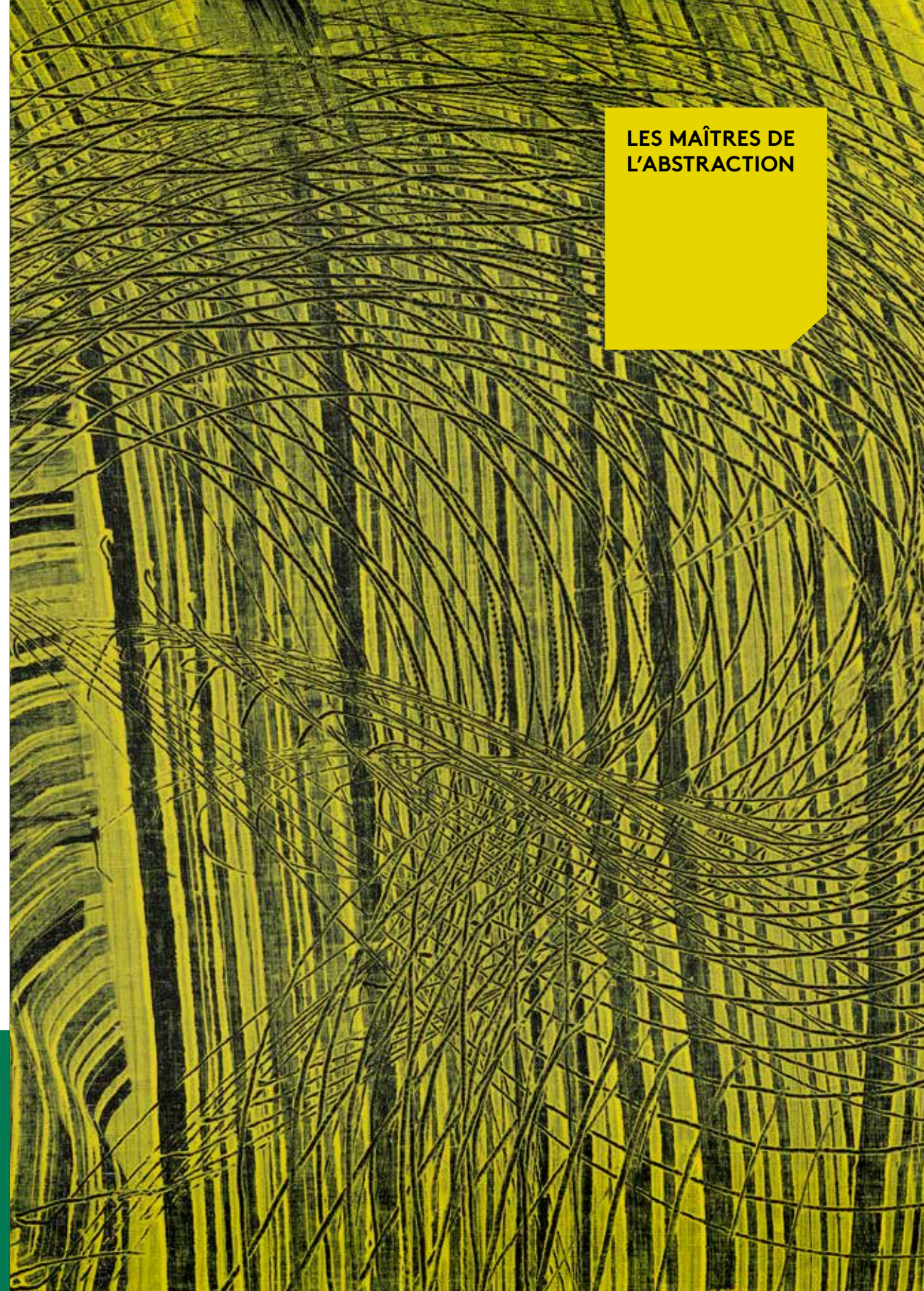

1
-
Alfred MANESSIER (1911-1993)
Le long de la grève, 1953
Huile sur toile signée et datée en bas à gauche, monogrammée, datée et titrée au dos sur le châssis
60 x 60 cm

Provenance
Galerie Régis Dorval, Lille
Galerie Bourdon, Paris
Collection particulière, Paris

Exposition
Noroît Arras, Alfred Manessier, peintures et lavis, 1948-1985, 22 mars - 19 mai 1986, cat.exp. listé p.16

Un certificat d'authenticité signé par l'artiste sera remis à l'acquéreur

Nous remercions Madame Christine Manessier pour les informations qu'elle nous a aimablement communiquées au sujet de cette œuvre

6 000/ 8 000 €

2
-
Manuel CARGALEIRO (né en 1927)
Sans titre, 1961
Gouache sur papier signé et daté en bas à droite
10,5 x 20,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 000/ 2 000 €

3
-
Manuel CARGALEIRO (né en 1927)
Sans titre, 1961
Gouache sur papier signé et daté en bas à droite
24,2 x 32 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

4 000/ 6 000 €

4
-
Manuel CARGALEIRO (né en 1927)
Sans titre, 1962
Gouache sur papier signé et daté en bas à droite
33,5 x 24,2 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

4 000/ 6 000 €

5
-
Manuel CARGALEIRO (né en 1927)
Sans titre, 1963
Gouache sur papier signé en bas à droite et daté en bas à gauche
37,7 x 25,2 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

4 000/ 6 000 €

6
-
Geer Van VELDE (1898-1977)
Composition, circa 1970
Huile sur toile monogrammée en bas à droite,
contresignée au dos
50 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Un certificat d'authenticité de Monsieur Piet Moget, daté du 14 mai 1992, sera remis à l'acquéreur

8 000/ 12 000 €

7
-
Jean DEYROLLE (1911-1967)
Sans titre n°279 bis
Huile sur toile signée au dos
40,5 x 27 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

1 000/ 1 500 €

8
-
Jean DEYROLLE (1911-1967)
Composition 128
Gouache sur papier signé en bas à gauche
49 x 34 cm

Provenance
Collection particulière, France

2 000/ 3 000 €

9
-
André MASSON (1896-1987)
Poursuite dans la forêt, 1939
Pastel sur papier signé en haut à gauche, marouflé sur toile
64 x 49 cm

Provenance
Galerie Louise Leiris, Paris
Collection particulière, Paris

Un certificat d'authenticité de Monsieur Quentin Laurens, daté du 10 janvier 1990, sera remis à l'acquéreur

3 000/ 5 000 €

10
-
François ARNAL (1924-2012)
Sans titre, 1950
Huile sur toile signée et datée en haut à droite
55 x 69,5 cm

Provenance
Ancienne collection André et Henriette Gomès

1 000/ 1 500 €

11
-
Jacques GERMAIN (1915- 2001)
Sans titre, 1975
Gouache sur papier signé et daté en bas à droite
50 x 65 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

2 000/ 2 500 €

12
-
Roger BISSIÈRE (1886-1964)
Historique, 1962
Huile sur panneau. Porte une trace de date et de signature en bas à droite
34,6 x 27 cm

Provenance
Galerie Jeanne Bucher, Paris,
Collection Theodore Chempp, New York
Collection particulière, Paris

Bibliographie
Bissière, Isabelle & Duval, Virginie, Bissière: Catalogue Raisonné 1944-1964, Neuchâtel, Switzerland, 2001, n. 2709, p.929.
A noter : la signature et la date en bas à droite sont depuis effacées, la date en bas à gauche a été modifiée en « 23 déc ».

3 000/ 5 000 €

13
-
Maria Elena VIEIRA DA SILVA (1908-1992)
Les irrésolutions résolues XXV, 1969
Fusain et tempera sur papier kraft préparé signé et daté en bas à droite, marouflé sur toile
99,5 x 79,5 cm

Provenance
Galerie Jeanne Bucher, Paris
Collection Jorge de Brito, Lisbonne
Collection particulière, France

Exposition
Paris, Galerie Jeanne Bucher, Vieira da Silva, Les irrésolutions résolues, suite de 30 huiles, gouaches et fusains, 8 Octobre - 22 Novembre 1969, cat.exp. n°XXV
Lisbonne, Galeria Sao Mamede, 34 Pinturas de Vieira da Silva, juin 1970, cat.exp. p.79, n°33

Bibliographie
Vieira Da Silva, catalogue raisonné, Guy Weelen, Jean-François Jeager, Editions Skira, Genève, 1994, reproduit sous le n°2327 p.477

40 000/ 60 000 €

14
-
Jean DEGOTTEX (1918-1988)
Sans titre, 1954
Encre et aquarelle sur papier signé et daté en bas à droite
73 x 100 cm

Provenance
Collection particulière, France

8 000/ 12 000 €

15
-
Sam FRANCIS (1923-1994)
For St. Gallen (SF-49), 1963
Lithographie en couleurs, épreuve signée et numérotée 109/150.
Kornfeld & Klipstein, Berne
65 x 50 cm

1 500/ 2 000 €

16
-
Gérard SCHNEIDER (1896-1986)
Sans titre, 1967
Acrylique sur papier signé et daté en bas à droite, marouflé sur toile
38 x 52,5 cm

Provenance
Galleria Lorenzelli Arte, Milan
Collection particulière, Paris

Cette œuvre figurera au Catalogue raisonné de Gérard Schneider (1896-1986) en cours de rédaction sous la direction de Mme Laurence Schneider.

4 000/ 6 000 €

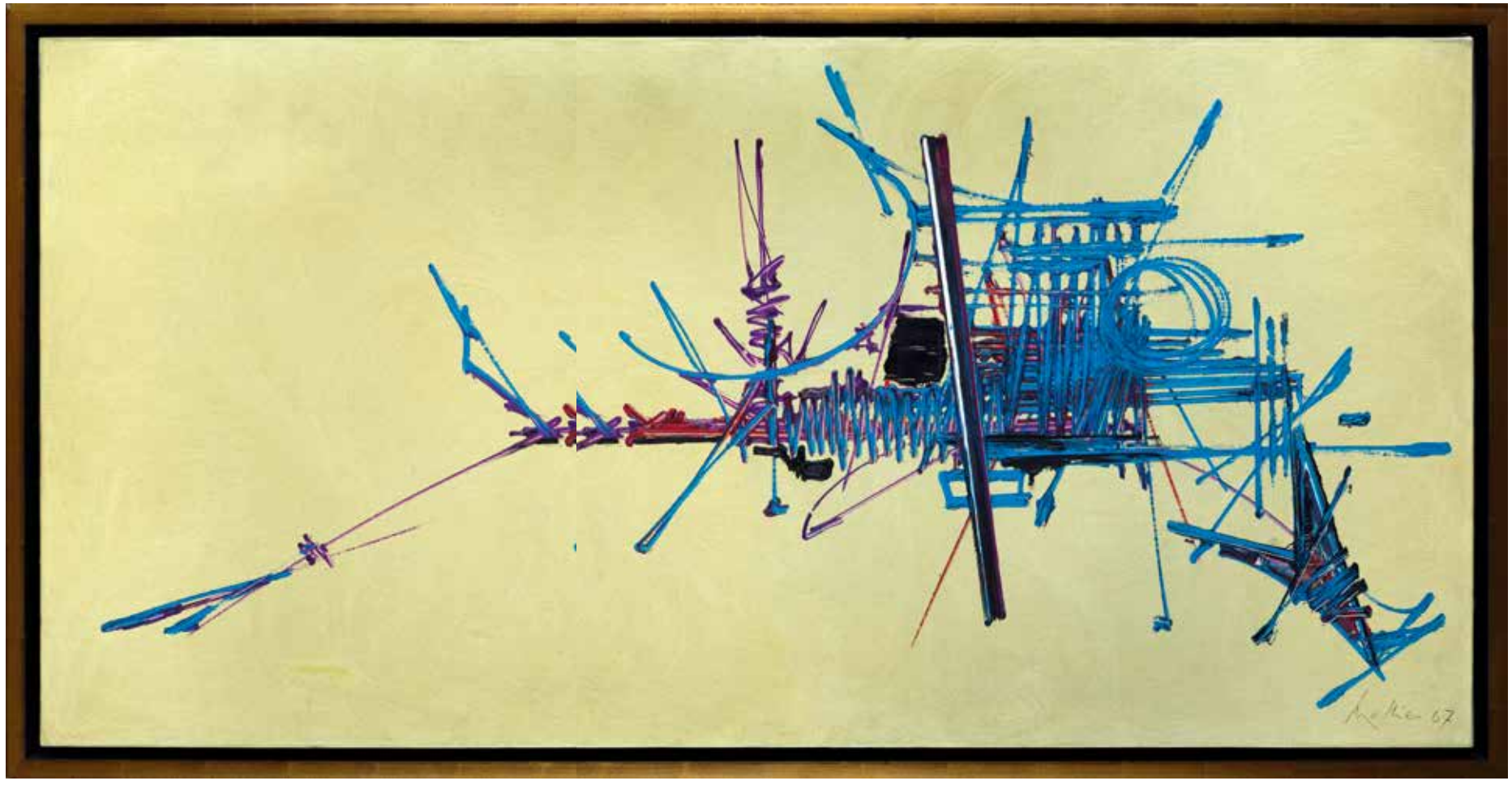

17
-
Georges MATHIEU (1921-2012)
Arbre de Diane, 1967
Huile sur toile signée datée en bas à droite, titrée au dos sur le châssis
60 x 116 cm

Provenance
Galerie Gimpel Fils, Londres
Galerie de Seine, Paris
Collection particulière, Paris

Exposition
Zurich, Gimpel & Hanover Galerie, Georges Mathieu, 20 janvier-24 février 1968, listé sous le n°2
Gimpel Fils, Londres, 1968

70 000/ 90 000 €

18
-
Claire FALKENSTEIN (1908-1997)
«This is», 1962
Huile et peinture métallique sur toile signée, datée et localisée Paris en bas à droite, contresignée, datée, localisée et titrée au dos. Porte au dos l'étiquette de l'International Center of Aesthetic Research, Turin
146 x 114 cm

Provenance
Ancienne collection Michel Tapié

20 000/ 30 000 €

19
-
Jean MESSAGIER (1920-1999)
Le système informationnel des pissenlits
Aquarelle sur papier signé en bas à droite
74 x 106 cm

Provenance
Ancienne collection François Mathey
Collection particulière, Paris

1 500/ 2 000 €

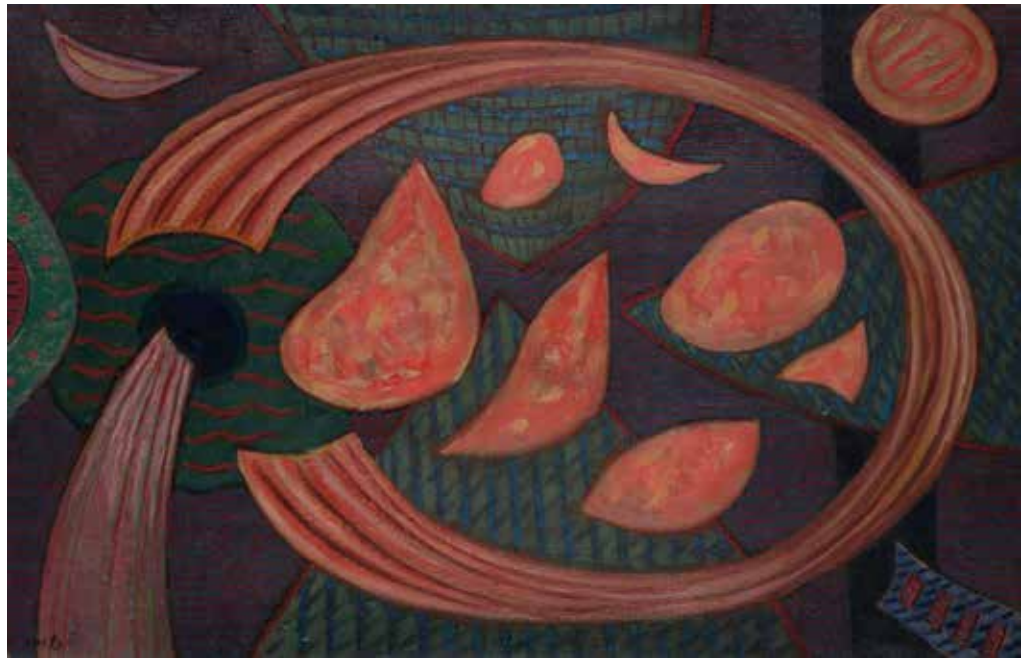

20
-
Henri GOETZ (1909-1989)
Protection, 1985
Huile et pierre ponce sur toile signée en bas à gauche, contresignée, datée et titrée au dos sur le châssis
65 x 100 cm

Provenance
Collection particulière, France

Cette œuvre est reproduite au Tome 2 du Catalogue Raisonné en ligne sur le site henrigoetz.com sous le numéros 1985/2.

Nous remercions Monsieur Frédéric Nocera pour les informations qu'il nous a aimablement communiquées au sujet de cette œuvre.

1 500/ 2 000 €

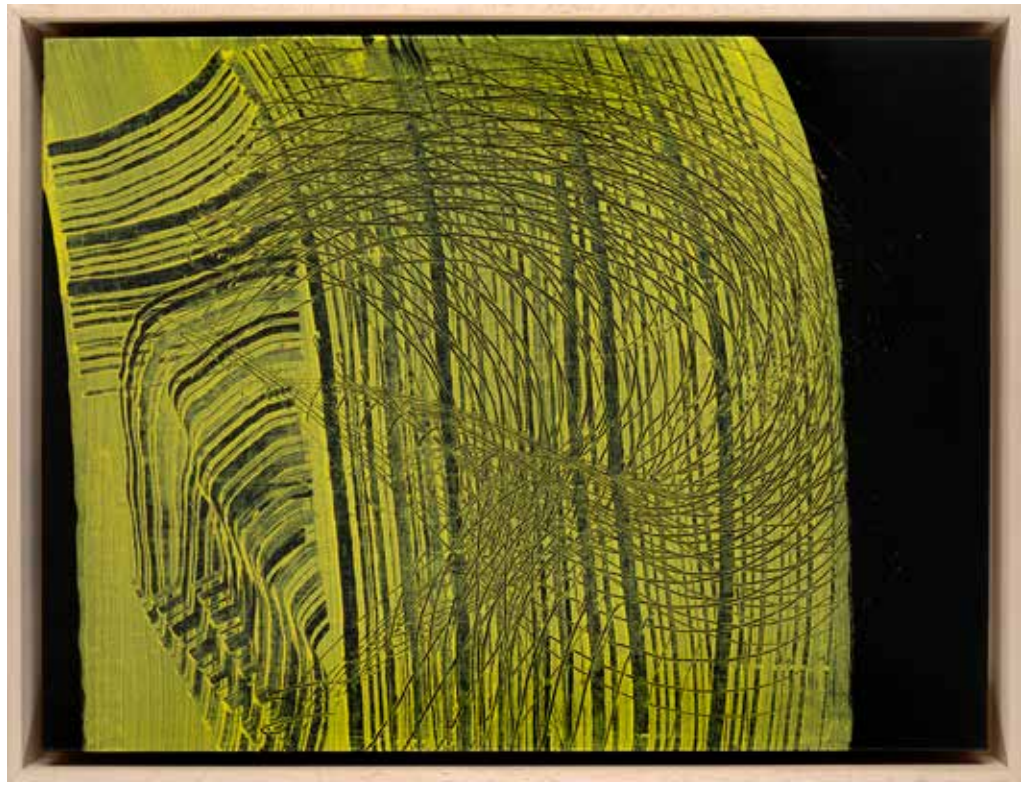

21
-
Hans HARTUNG (1904-1989)
T1969-H12, 1969
Vinylique sur toile
46 x 61 cm

Provenance
Galerie Perrotin, Paris
Collection particulière, France

Un certificat d'authenticité de la Fondation Hans Hartung et Anna-Eva Bergman sera remis à l'acquéreur.

L'œuvre est enregistrée aux archives de la Fondation Hans Hartung et Anna-Eva Bergman sous le n°CT 2518-0

40 000/ 60 000 €

22
-
Pierre SOULAGES (1919-2022)
Gouache vinylique sur papier 1973-41, 1973
Gouache vinylique sur papier signé en bas à droite,
marouflé sur bois
64,6 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Un photo-certificat, signé par l'artiste, sera remis à l'acquéreur

120 000/ 180 000 €

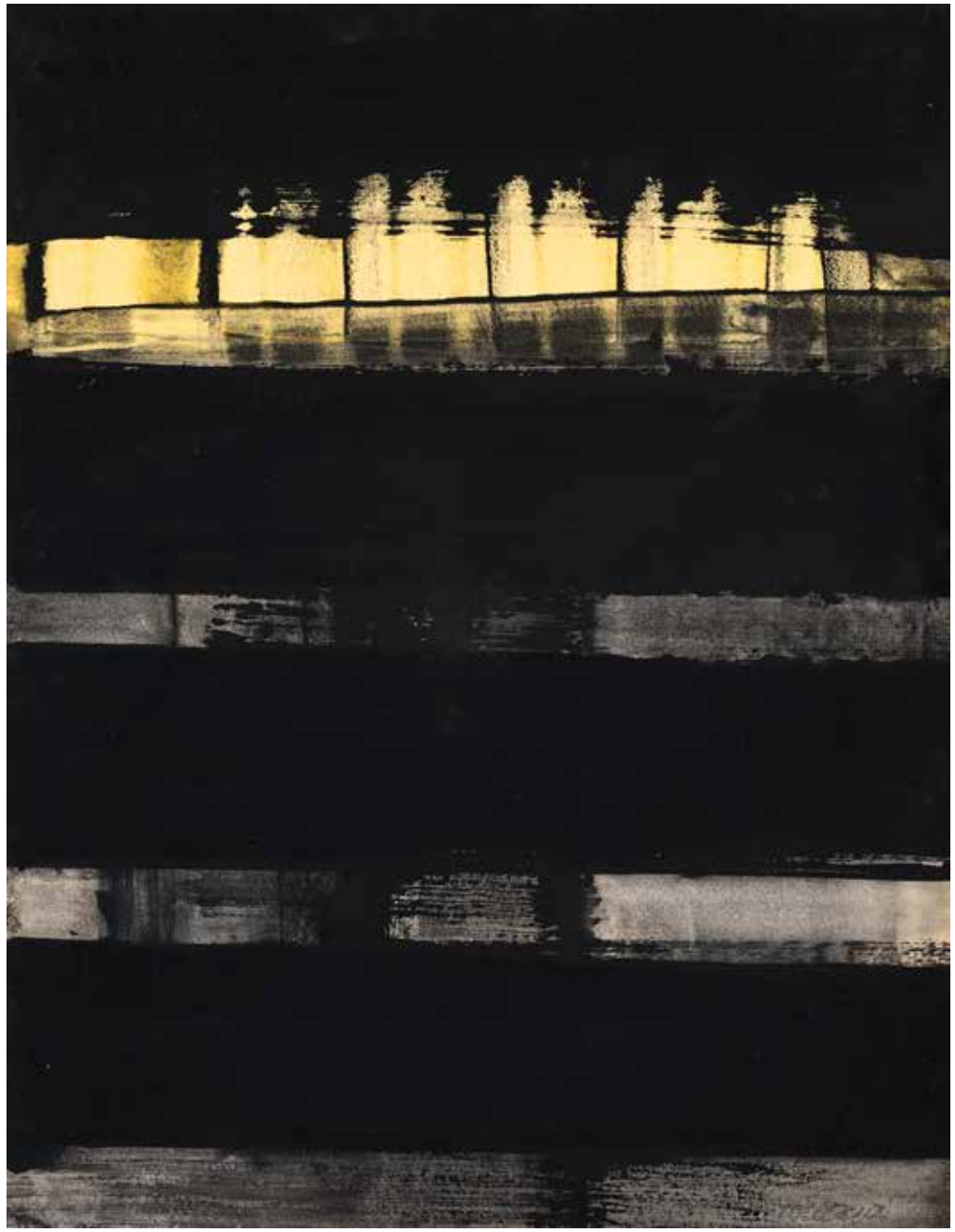

23
-
Pierre SOULAGES (1919-2022)
Lithographie n°34, 1971
Lithographie en couleurs sur vélin d'Arches, épreuve signée et numérotée 78/95. Mourlot, Paris, imprimeur, Galerie de France, Paris, éditeur
67,5 x 50,5 cm (la planche)
60 x 40 cm (l'image)

Bibliographie
Pierre Encrevé, Soulages l'œuvre imprimé, Bibliothèque Nationale de France -BNF, Paris, 2003, épreuve reproduite sous le n° 83

10 000/ 15 000 €

24
-
Pierre SOULAGES (1919-2022)
Lithographie n°37, 1974
Lithographie en couleurs sur vélin d'Arches, épreuve signée et numérotée 50/85. Mourlot, Paris, imprimeur, Fondation L.S.Senghor, Dakar, éditeur
77,5 x 60 cm (la planche)
60 x 51,5 cm (l'image)

Bibliographie
Pierre Encrevé, Soulages l'oeuvre imprimé, Bibliothèque Nationale de France - BNF, Paris, 2003, épreuve reproduite sous le n°86

12 000/ 15 000 €

25
-
Pierre SOULAGES (1919-2022)
Lithographie n°43, 1995
Lithographie en couleurs, épreuve signée et numérotée 15/100. Arte, Paris, imprimeur, Arcat Sida, Paris, éditeur
48,5 x 70 cm (la planche)
44 x 43 cm (l'image)

Bibliographie
Pierre Encrevé, Soulages l'œuvre imprimé, Bibliothèque Nationale de France -BNF, Paris, 2003, épreuve reproduite sous le n° 92

8 000/ 12 000 €

26
-
Pierre SOULAGES (1919-2022)
Eau-forte XV, 1961
Eau-forte sur vélin d'Arches, épreuve d'artiste signée et dédicacée, d'une édition à 100 exemplaires. Lacourière, Paris, imprimeur, Berggruen, Paris, éditeur
76 x 56,5 cm (la planche)
60 x 44 cm (l'image)

Bibliographie
Pierre Encrevé, Soulages l'œuvre imprimé, Bibliothèque Nationale de France -BNF, Paris, 2003, épreuve répertoriée sous le n°16

15 000/ 20 000 €

« Points de lumière, d'incandescence, qui attirent l'œil repoussant les ombres qui menacent, troubles souffles d'air qui étouffent les perspectives, en ouvrent de nouvelles dans les tumultes de couleurs. Derrière l'apparence abstraite, l'univers est là et sa réalité immuable chère aux vieux peintres taoïstes ou confucéèens. Ce chaos rythmé de couleurs et de contrastes c'est bien, au sens chinois du terme, l'ordre de montagnes, de vallées, des cours d'eau ou des nuées. »

Pierre Cabanne in Chu Teh-Chun,
Flammarion, Paris, 2000

27
-
CHU TEH-CHUN (1920-2014)
Le 5. Nov. 1985, 1985
Huile sur toile signée et datée en bas à droite,
contresignée et datée au dos
55 x 65 cm

Provenance
Collection particulière, France

Un certificat d'authenticité de la Fondation Chu Teh-Chun sera remis à l'acquéreur

100 000/ 150 000 €

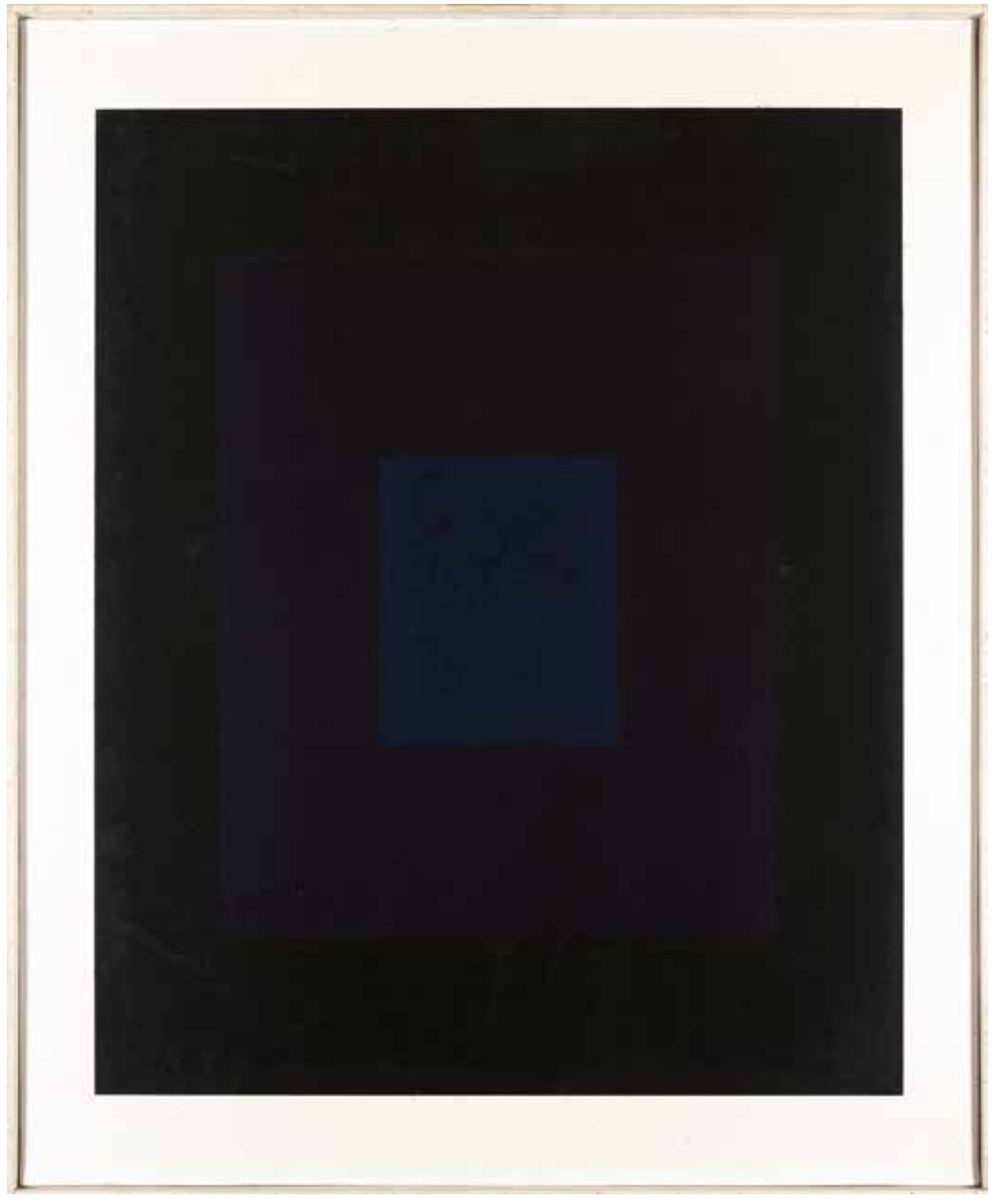

28
-
Aurélie NEMOURS (1910-2005)
Orphée, 1974
Huile sur toile signée et datée au dos
73 x 60 cm

Provenance
Collection Dufour, Obernai
Collection particulière, France

Bibliographie
Serge Lemoine, Aurelie Nemours - Catalogue Raisonné,
Tome II, Editions Skira, Paris, 2018, n°420 p.408

10 000/ 15 000 €

29
-
Carlos CRUZ-DIEZ (1923-2019)
Chromointerference, serie Alicia 1, 2008
Sérigraphie en couleurs sur panneau et emboîtage en plexiglas sérigraphié, œuvre signée et numérotée 2/8 sur l'étiquette au dos
49,5 x 59,5 x 3 cm

1 000/ 2 000 €

30
-
Vera MOLNAR (née en 1924)
Structure du quadrilatère, 1988
Encre sur papier signé et daté en bas à droite
27,5 x 34,5 cm

Provenance
Collection particulière, France

2 000/ 4 000 €

31
-
Kwan NAM (1911-1990)
Composition, 1981
Huile sur toile signée et datée en bas à droite
73 x 50 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

6 000/ 8 000 €

32
-
Olivier DEBRÉ (1920-1999)
Rose et orange, tache jaune, 1982
Huile sur toile signée, datée et titrée au dos
54 x 65 cm

Provenance
Collection particulière, France

12 000/ 15 000 €

33
-
Gaston CHAISSAC (1910-1964)
Sans titre, circa 1940
Aquarelle gouachée et encre de chine sur papier portant le cachet de l'atelier de l'artiste au dos
17 x 22 cm

Provenance
Ancienne Collection René Drouin
Collection particulière, Belgique

Un certificat d'authenticité de Thomas Le Guillou sera remis à l'acquéreur

3 000/ 4 000 €

34
-
Jean DEGOTTEX (1918-1988)
Nature morte, circa 1945
Huile sur toile signée en bas vers le centre
35 x 27 cm

Provenance
Collection particulière, France

1 800/ 2 500 €

35
-
Kamran DIBA (né en 1937)
Sans titre
Huile sur toile signée en bas à gauche
116 x 81 cm

Provenance
Ancienne collection Michel Tapié

1 000/ 1 500 €

36
-
Francis BACON (1909-1992)
In memory of George Dyer, 1976
Lithographie-offset en couleurs, épreuve signée en bas à droite, et numéroté 0085 au dos d'une édition à 100 exemplaires. Edition Musée Cantini, Marseille
64 x 50 cm (la planche)
49 x 36,5 cm (l'image)

Bibliographie
Sabatier 33

2 000/ 3 000 €

37
-
Sam SZAFRAN (1934-2019)
Jean Paget regardant vers la gauche, assis dans un rocking-chair , 1965
Fusain sur papier signé et daté au centre vers la gauche
80 x 60cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Exposition
Sam Szafran - 50 ans de peinture, Fondation Pierre Gianadda, Martigny, Suisse, 8 mars -16 juin 2013. cat.exp

Bibliographie
Jean Clair, Sam Szafran, Ed. Skira, 1999, reproduit p. 134

2 000/ 3 000 €

38
-
Pierre BETTENCOURT (1917-2006)
Eve, 1953
Collage d'ailes de papillons, coquillages, toile de jute et plumes sur carton dans son cadre d'origine
35 x 28 x 2,5 cm

Provenance
Galerie Christophe Gaillard, Paris
Collection particulière, Paris

Exposition
Pierre Bettencourt, Centre d'art contemporain Château de Tanlay, 1er juin au 30 septembre 1991.cat.exp

2 000/ 3 000 €

39
-
Henri MAÏK (1922-1993)
La sirène et ses amies, 1965
Huile sur toile, signée et datée en bas à droite, contresignée, datée et titrée au dos
130 x 194,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

5 000/ 8 000 €

40
-
Jean MESSAGIER (1920-1999)
Le Bourdon
Huile sur toile signée en bas à droite
81 x 99,5 cm

Provenance
Collection particulière, France

5 000/ 7 000 €

41
-
Alexander CALDER (1898-1976)
Sans titre, 1975
Gouache et encre sur papier monogrammé et daté en bas à gauche.
110 x 25,3 cm

Provenance
Cadeau de l'artiste à Carlos Franqui, 1975
Au propriétaire actuel par descendance, 1985

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de la Fondation Calder à New York

40 000/ 60 000 €

42
-
ARMAN (1928-2005)
Accumulation multimédia, 1994
Pellicules, cassettes VHS, disquettes, cassettes, accumulation dans un emboitage en plexiglas signé au dos.
Œuvre unique
50 x 30 x 14 cm

Provenance
Collection particulière, Palma de Majorque

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de Mme Denyse Durand Ruel sous le n° 5804

5 000/ 6 000 €

43
-
CÉSAR (1921-1998)
Le Bourdon, 1958-1975
Bronze doré, sculpture signée et numérotée 8/8 d'une édition à 8+3HC+1EA. Fondeur Valsuani
14,5 x 24 x 13 cm

Bibliographie
Denyse Durand-Ruel, César, Catalogue Raisonné volume I, Editions de la Différence, 1995, Paris, n°221 pp.200-201

Cette oeuvre est répertoriée sous le n°1193 dans les archives César de Mme Denyse Durand-Ruel

8 000/ 12 000 €

44
-
Dyonyssopoulos PAVLOS (1930-2019)
Petit bar au champagne, 2006
Affiches massicotées sous plexiglas, sculpture signée et datée au dos
43,5 x 27,5 x 21,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

4 000/ 5 000 €

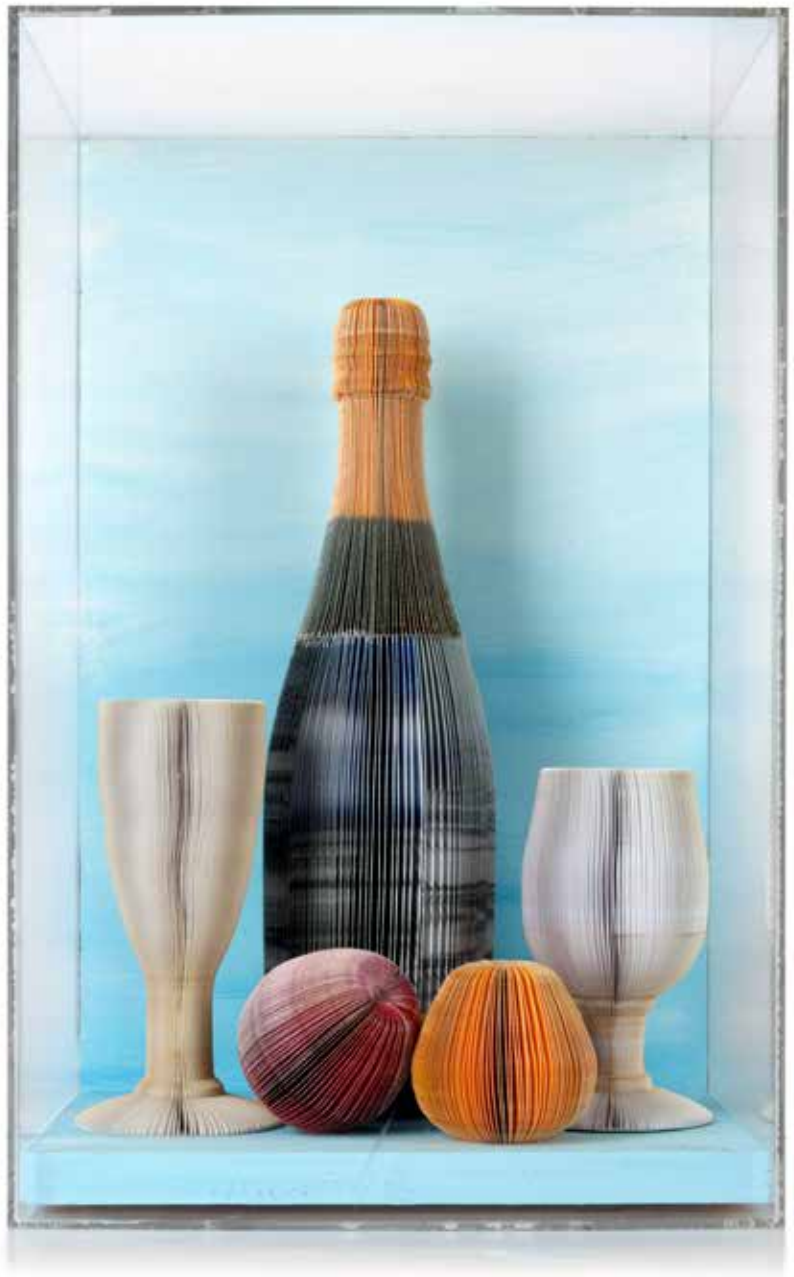

45
-
Niki DE SAINT-PHALLE (1930-2002)
& Philippe BOUVERET (né en 1960)
Lampe Fleur, 1999
Métal et mosaïque de verre, lampe-sculpture signée par chacun des artistes et numérotée EA 2/2 d'une édition à 5+2EA
40 x 95 x 20 cm

Bibliographie
Philippe Bouveret, Curieux de Nature, Editeur AG Diffusion, St Julien Les Mets, 2002, reproduit p.51

6 000/ 8 000 €

46
-
Horia DAMIAN (1922-2012)
Golden Pyramid, 1972
Acrylique, bois et plâtre, sculpture signée et datée au dos
46 x 42 x 5 cm

Provenance
Collection particulière, Bucarest

3 000/ 5 000 €

47
-
Horia DAMIAN (1922-2012)
Forme de San-Francisco, 1983
Huile sur toile signée et datée au dos
81 x 116,5 cm

Provenance
Collection particulière, Bucarest

5 000/ 7 000 €

48
-
Horia DAMIAN (1922-2012)
La Cité Mandala, circa 1980
Gouache et graphite sur papier signé et titré en bas à gauche
70 x 100 cm

Provenance
Ancienne collection Jean-Philippe Guilbert
Collection particulière, Roumanie

1 500/ 2 000 €

49
-
Hervé TELEMAQUE (1937-2022)
Le beau cri, 1990
Bois découpé, corde et plastique sérigraphié, multiple en bas-relief signé et justifié EA VI/XII d'une édition à 50 + EA
57,2 x 76,8 x 3;7 cm

500/ 800 €

50
-
Roberto MATTA (1911-2002)
Sans titre, circa 1985
Pastel et fusain sur papier signé en bas à droite, marouflé sur toile
128 x 150,9 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

8 000/ 12 000 €

51
-
Miguel BERROCAL (1933-2006)
Richelieu (Opus 115), 1968-1972
Laiton poli, sculpture de 60 éléments articulés et démontables signée et numérotée 587/2000
Hauteur : 20 cm

1 500/ 2 500 €

52
-
Igor MITORAJ (1944-2014)
Persée, 1988
Bronze à patine verte et socle en pierre, sculpture hors commerce signée et numérotée B795/1000HC
Haut. : 48 cm (avec socle)

Un certificat d'authenticité sera remis à l'acquéreur

4 000/ 6 000 €

53
-
Antonio SEGUI (1934-2022)
Sans titre, 1987
Acrylique et pastel sur toile signée et datée en haut à gauche
46 x 55 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

6 000/ 8 000 €

54
-
Antonio SEGUI (1934-2022)
Pocas Chicas, 2007
Acrylique sur toile signée, datée et titrée au dos
73 x 92 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Un certificat des archives Antonio Segui sera remis à l'acquéreur

12 000/ 18 000 €

55
-
Antonio SEGUI (1934-2022)
Sans titre
Acrylique et crayon sur carton signé en bas
38,5 x 29,5 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

800/ 1 000 €

56
-
Michel MACRÉAU (1935-1995)
Sans titre, 1989
Huile sur toile signée et monogrammée en haut à gauche
100 x 100 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

5 000/ 8 000 €

57
-
Robert COMBAS (né en 1957)
LE MAGICIEN DU CHÂTEAU EST PETIT ET TRAPU, 1982
Acrylique sur toile signée et datée en bas à droite.
162 x 150 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Nous remercions l'atelier Robert Combas pour les informations qui nous ont été aimablement communiquées sur cette œuvre

70 000/ 80 000 €

58
-
Robert COMBAS (né en 1957)
LE MATCH DE FOOT. FOUTE BALLE FOUTE BAULE FOOT À LA BAULE, 1996., 1996
Acrylique sur toile signée en bas au centre
81 x 100 cm

Provenance
Collection particulière, France

Nous remercions l'atelier Robert Combas pour les informations qui nous ont été aimablement communiquées sur cette œuvre

25 000/ 35 000 €

59
-
Peter KLASEN (né en 1935)
Volant / fond noir, 1998
Acrylique sur toile signée, datée et titrée au dos
48 x 48 cm

Provenance
Galerie Laurent Strouk, Paris
Collection particulière, France

3 000/ 5 000 €

60
-
François BOISROND (né en 1959)
Catena, 1998
Huile sur toile signée, datée et titrée au dos
89 x 116 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

5 000/ 8 000 €

61
-
KRIKI (né en 1965)
Synthé, 1990
Acrylique sur toile découpée, signée et datée en bas au centre
162 x 130 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

7 000/ 10 000 €

62
-
KRIKI (né en 1965)
Le vidéo-clip, 1991
Acrylique et collages de disques sur toile découpée signée et datée en bas à droite
200 x 200 cm

Provenance
Galerie LOFT, Paris
Collection particulière, France

12 000/ 15 000 €

63
-
Louis CANE (né en 1943)
Sans titre, 1981
Acrylique sur toile signée et datée au dos
230 x 280 cm

Provenance
Collection particulière, Suisse

8 000/ 10 000 €

64
-
Louis CANE (né en 1943)
Trois femmes, 1982
Acrylique sur toile signée et datée au dos
230 x 230 cm

Provenance
Collection particulière, Suisse

8 000/ 10 000 €

65
-
Louis CANE (né en 1943)
Sans titre, 1985
Acrylique sur toile signée et datée au dos
230 x 280 cm

Provenance
Collection particulière, Suisse

8 000/ 12 000 €

66
-
Jean-Pierre PINCEMIN (1944-2005)
Sans titre, 1991
Huile sur papier marouflé sur toile signée et datée au dos
161 x 123 cm

Provenance
Collection particulière, France

15 000/ 18 000 €

67
-
Jean-Michel MEURICE (1938-2022)
Zindah 1, 1981
Acrylique sur papier signé, daté et titré au dos
75 x 55,5 cm

Provenance
Atelier de l'artiste
Collection particulière, Paris

Exposition
Galerie Bessières, D'une génération l'autre, 14 janvier - 15 mars 2023

1 500/ 2 000 €

68
-
Jean-Michel MEURICE (1938-2022)
Besalu 1, 1995
Acrylique sur toile signée, datée et titrée au dos
Diamètre: 160 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

3 000/ 4 000 €

69
-
Bernar VENET (né en 1941)
Undetermined line, 1987
Fusain et collage sur papier signé, daté et titré en bas à droite
61 x 51 cm

Provenance
Ancienne collection Johannes Schaub

Cette œuvre est enregistrée dans les Archives du Studio Bernar Venet sous le n°bv87d77

25 000/ 35 000 €

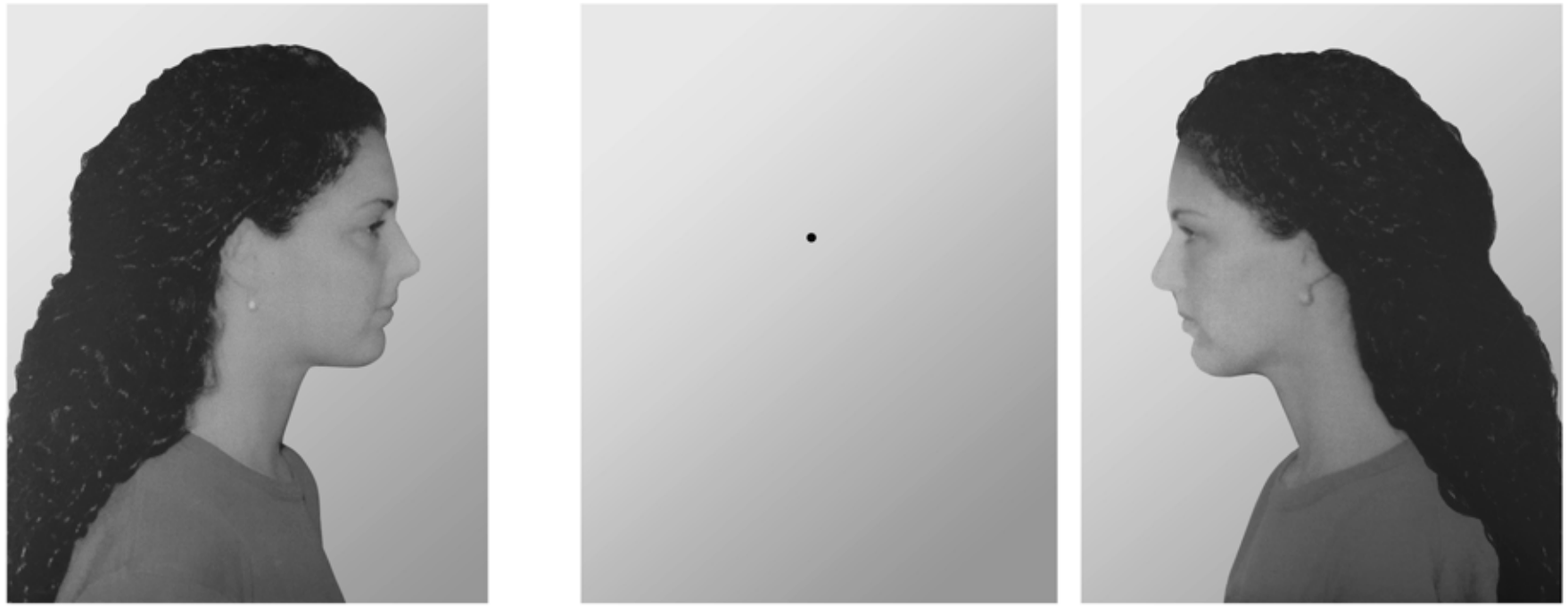

70
-
Michelangelo PISTOLETTO (né en 1933)
Gemelle, 1998
Sérigraphie sur plexiglas-miroir, triptyque signé, et numéroté au dos de chaque élément 22/60. Editions Schellmann, Munich / New-York
50 x 40 cm (chaque élément)
50 x 120 cm (l'ensemble)

6 000/ 8 000 €

71
-
Tadashi KAWAMATA (né en 1953)
Site sketch, 2015
Acrylique et collage de bois sur papier signé, daté et titré en bas
49 x 63 cm

Provenance
Collection particulière, Bucarest

2 000/ 3 000 €

72
-
Tadashi KAWAMATA (né en 1953)
Tree Hut Plan n°53, 2018
Acrylique et collage de bois et métal sur panneau, tableau-sculpture signé, daté et titré au dos
70 x 50 x 9,5 cm

Provenance
Collection particulière, Bucarest

3 000/ 5 000 €

73
-
Miriam CAHN (née en 1949)
Wegschleichen, 2005
Huile sur toile
130 x 87 cm

Provenance
Galerie Jocelyn Wolf
Collection particulière, France

70 000/ 100 000 €

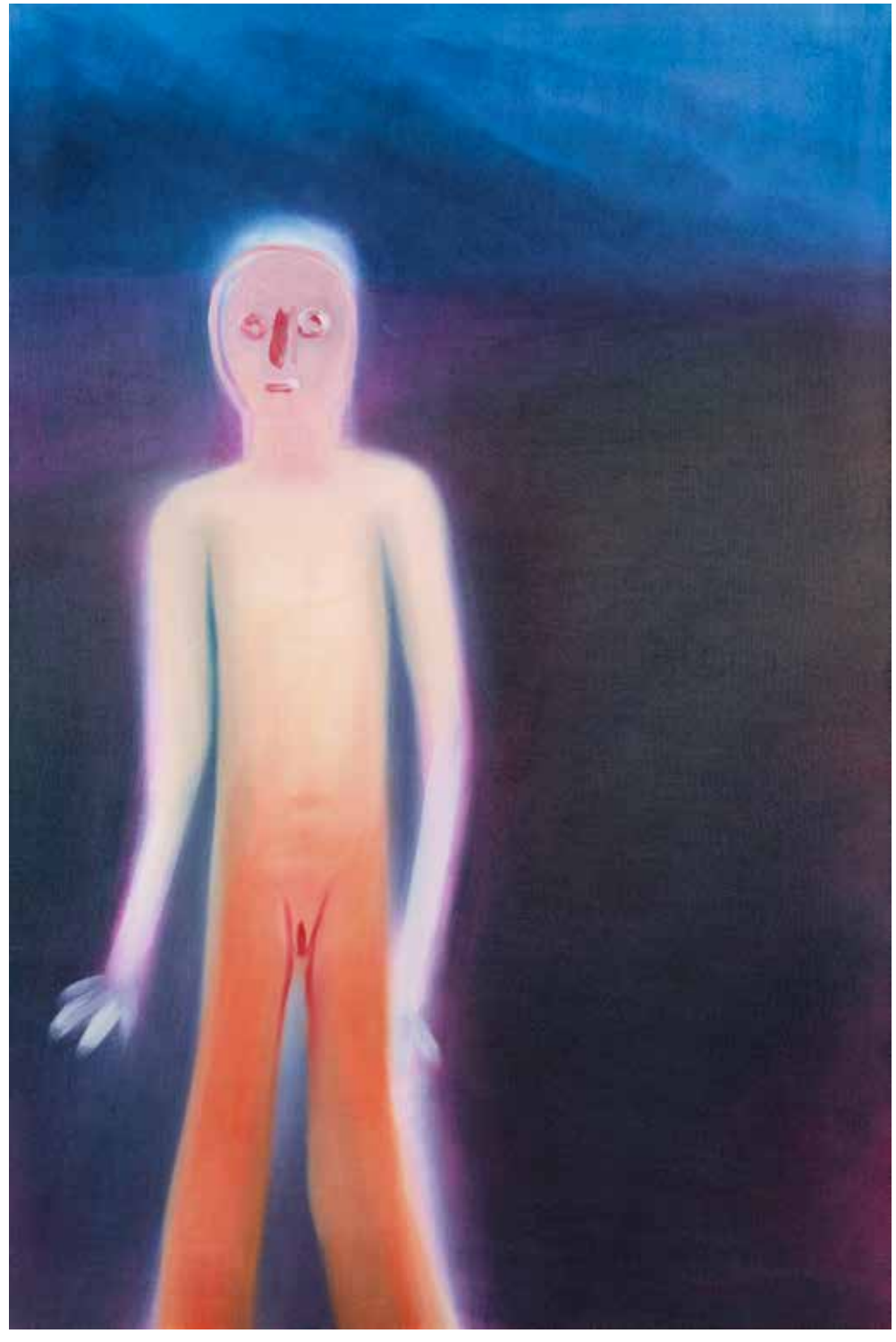

74
-
Mahi BINEBINE (né en 1959) et Miguel GALANDA (né en 1951)
Atarazana, 2001
Cire et pigments sur panneau signé par Galanda en bas à droite, contresigné des deux artistes et daté au dos
230 x 115 cm

Provenance
Collection particulière, Espagne

Exposition
Madrid, Sala Goya, Circulo de Bellas Artes, Miguel Galanda, despojadas de sombra, 5 novembre - 5 décembre 2004, cat.exp. page 27

6 000/ 8 000 €

75
-
Mahi BINEBINE (né en 1959) et Miguel GALANDA (né en 1951)
La Nef des Fous, 2002-2003
Cire, pigments et métal sur panneau signé par Galanda en bas à droite, contresigné des deux artistes, daté et titré au dos
158 x 219 cm

Provenance
Collection particulière, Espagne

Exposition
Madrid, Sala Goya, Circulo de Bellas Artes, Miguel Galanda, despojadas de sombra, 5 novembre - 5 décembre 2004, cat.exp. page 32

Bibliographie
Miguel Galanda/Mahi Binebine, Edition Galeria Atalante, Madrid, reproduit en couleurs pp20-21

8 000/ 12 000 €

76
-
MOKE (1950-2001)
Sans titre, 1987
Huile sur toile signée et datée en bas à gauche
83 x 100 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

2 000/ 3 000 €

77
-
MOKE (1950-2001)
Le marché, 1981
Huile sur toile de récupération signée et datée en bas à gauche
183,5 x 92,5 cm

Provenance
Collection Antonio Lanzas

3 000/ 4 000 €

78
-
Chéri SAMBA (né en 1956)
Le grand marché de Kinshasa
Acrylique sur toile signée en bas à droite
90 x 94 cm

Provenance
Collection particulière, France

7 000/ 9 000 €

79
-
Philippe PASQUA (né en 1965)
Femme de dos, série Africaine, 1995
Technique mixte sur toile signée en bas à droite,
contresignée et datée au dos
160 x 130 cm

Provenance
Atelier de l'artiste
Collection particulière, Paris

«Ce tableau a pour moi une énergie particulière qui m'a servi pour évoluer dans mon travail.» Philippe Pasqua, mars 2021

5 000/ 8 000 €

80
-
Philippe PASQUA (né en 1965)
Sans titre, 2019
Huile sur toile signée et datée au dos
176 x 156 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

8 000/ 12 000 €

81
-
Stéphane BRACONNIER (1958-2015)
Sans titre, 1988
Huile sur toile signée et datée au dos
155 x 155 cm

Provenance
Collection particulière, France

1 000/ 1 500 €

82
-
Stéphane BRACONNIER (1958-2015)
Les yeux fermés, 1989
Huile sur toile signée, datée et titrée au dos
Diamètre : 180 cm

Provenance
Collection particulière, France

1 500/ 2 000 €

83
-
Louis CANE (né en 1943)
Oranger
Bronze signé et numéroté 1/8
27 x 13 x 13 cm

1 500/ 2 500 €

84
-
Franck SCURTI (né en 1965)
Loto (Série B), 2004
Enseigne lumineuse, néon et plexiglass, d'une édition à 3 + 2AP
120 x 43 x 30 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Un certificat d'authenticité de la Galerie Michel Rein sera remis à l'acquéreur

5 000/ 8 000 €

85
-
GULLY (né en 1977)
Children meet Fontana, Miro, Dali, Basquiat, Buffet, Mondrian and Saint Phalle, 2020
Technique mixte sur toile signée et datée en bas à droite
115 x 168 cm

Provenance
Collection particulière, Paris

Un certificat d'authenticité signé par l'artiste sera remis à l'acquéreur

3 000/ 4 000 €

POST WAR & ART CONTEMPORAIN

18 mars 2024
Vente en préparation

Pour recevoir une estimation et inclure vos œuvres à la vente :
artcontemporain@millon.com

MILLON 1928

ARTS D'ASIE

4 ventes par an
Catalogues ouverts - Ventes prestige

Directrice du département:
TasHi CHANG
01 47 27 94 34
tchang@millon.com/asie@millon.com

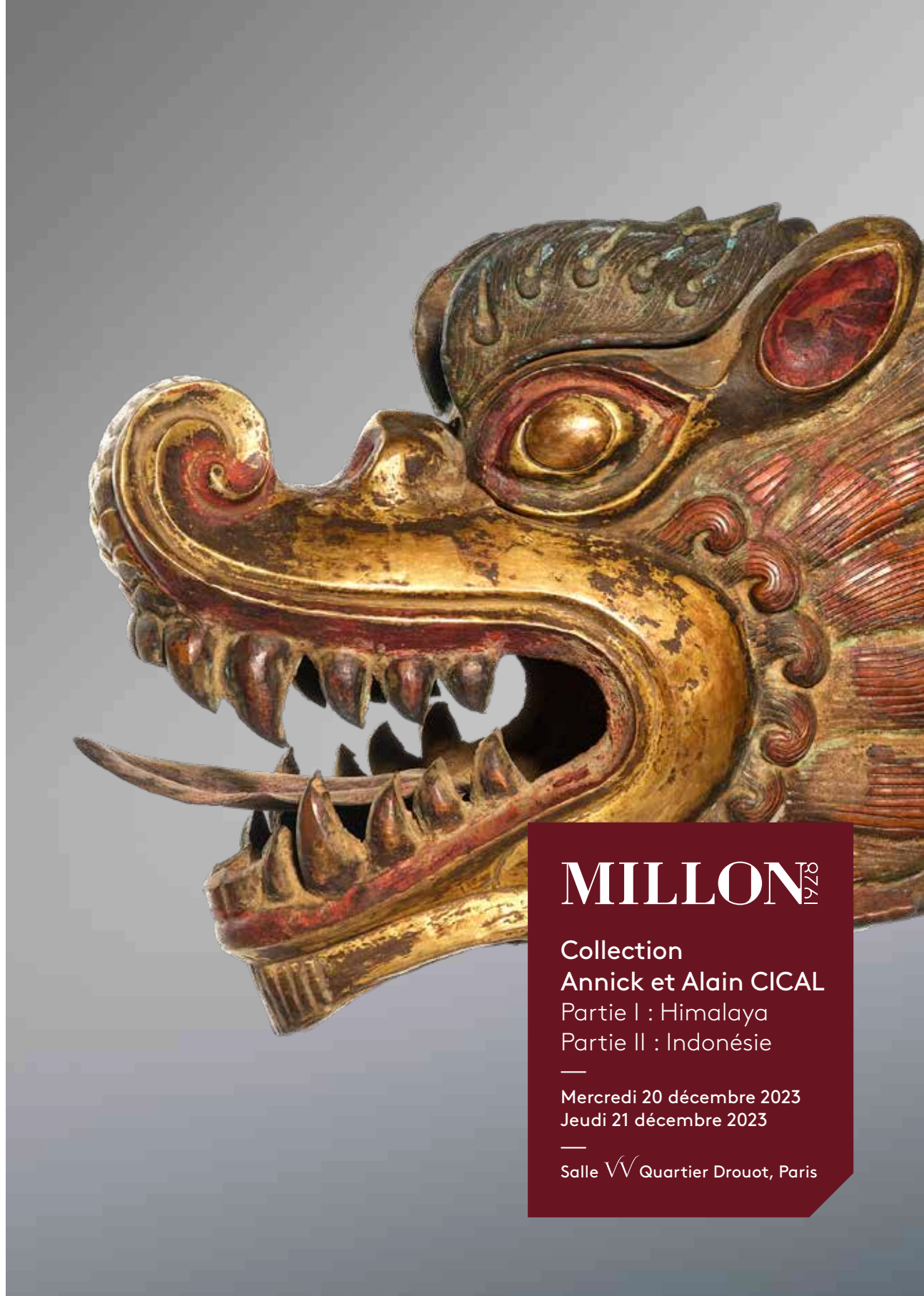

MILLON 1928

Collection
Annick et Alain CICAL

Partie I : Himalaya
Partie II : Indonésie

—

Mercredi 20 décembre 2023
Jeudi 21 décembre 2023

—

Salle VV Quartier Drouot, Paris

MILLON 1928

TABLEAUX DU XIX[E] SIÈCLE
Le souffle de la Modernité

Jeudi 7 décembre 2023

Louis CHALON (1862-1915), *Portrait de femme rousse*, Huile sur toile, 46 x 38 cm

Alix CASCIELLO
—
Directrice
Tel +33 (0)1 47 27 76 72
artmoderne@millon.com

Cécile RITZENTHALER
—
Expert
Tel +33 (0)6 85 07 00 36

Retrouvez l'ensemble de nos ventes sur **www.millon.com**

BailArt

Entreprises et professions libérales, financez vos acquisitions

La location avec option d'achat permet aux professionnels d'optimiser financièrement et fiscalement l'acquisition d'œuvres et mobilier d'art • Loyers 100% déductibles • De 13 à 48 mois • Transfert de propriété à valeur résiduelle

bail-art.com
01 46 17 47 19
encheres@bail-art.com
Leader du leasing d'œuvres d'art depuis 2009

Scannez ce QR code pour une simulation gratuite

Conditions de vente

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la règlementation l'impose.
Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs man- dataires, acceptent et adhérent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valeurs en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif

DÉFINITIONS ET GARANTIES
Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement sur demande. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de MILLON et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe et réclament en même temps le lot après le prononcé du mot adjugé, ledit lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.
- Selon l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.
- Seule la loi française est applicable à la présente vente. Seuls les tribunaux français sont compétents pour connaitre de tout litige relatif à la présente vente.

Les lots signalés par « ° » comportent de l'ivoire d'éléphant dont la vente est libre car antérieur au 3/03/1947.
L'acquéreur qui désire exporter l'objet hors de l'UE, devra obtenir de la DRIEE un permis d'exportation à son nom. Celui-ci est à la charge de l'acquéreur.

Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TÉLÉPHONE
La prise en compte et l'exécution des ordres d'achat et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON. MILLON s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusque 2 h avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON. Par ailleurs, notre société n'assumera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.
Nous informons notre aimable clientèle que les conversations téléphoniques lors d'enchères par téléphone à l'Hôtel Drouot sont susceptibles d'être enregistrées.

Offre d'achat irrévocable :
Tout enchérisseur peut adresser à la Maison de vente une offre d'achat irrévocable pour l'achat d'un lot figurant au catalogue de vente afin de lui donner une instruction ferme, définitive, irrévocable et inconditionnelle, d'enchérir pour son compte à hauteur d'une certaine somme (quelles que soient le montant d'éventuelles autres enchères). Dans ce cadre il peut être convenu que cet Auteur de l'Offre percevra une indemnité calculée, soit sur le prix d'adjudication au marteau, soit correspondant à une somme forfaitaire.
Si une offre d'achat irrévocable pour un lot est reçue par la Maison de vente avant la vente, il sera mentionné au catalogue de vente que le lot fait l'objet d'une enchère irrévocable. Si une offre d'achat irrévocable est reçue après l'impression du catalogue de vente, la Maison de vente annoncera dans la salle de vente, au moment de la mise aux enchères du lot, que ce dernier fait l'objet d'une enchère irrévocable.
Tout tiers qui vous conseillerait sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable est tenu de vous divulguer, l'existence de ses intérêts financiers sur ce lot. Si un tiers vous conseille sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, vous devez exiger qu'il vous divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.
Toute personne qui s'apprête à enchérir sur le lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, qui détient une communauté d'intérêt directe ou indirecte, permanente ou ponctuelle, avec l'Auteur de l'Offre, et qui aurait convenu avec ce dernier d'une entente financière de nature à entraver les enchères est susceptible de sanction pénale conformément aux dispositions de l'article 313-6 du Code pénal qui dispose que : « Le fait, dans une adjudication publique, par dons, promesses, ententes ou tout autre moyen frauduleux, d'écarter un enchérisseur ou de limiter les enchères ou les soumissions, est puni de six mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait d'accepter de tels dons ou promesses. Est puni des mêmes peines : 1° Le fait, dans une adjudication publique, d'entraver ou de troubler la liberté des enchères ou des soumissions, par violences, voies de fait ou menaces ; 2° Le fait de procéder ou de participer, après une adjudication publique, à une remise aux enchères sans le concours de l'officier ministériel ou du courtier de marchandises assermenté compétent ou d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré. La tentative des infractions prévues au présent article est punie des mêmes peines ».

CAUTION
MILLON se réserve le droit de demander le dépôt d'une caution aux enchérisseurs lors de leur inscription.
Cette caution sera automatiquement prélevée faute de règlement par l'adjudicataire dans un délai de 15 jours suivant la vente (date facture).

ENCHERES VIA LES PLATEFORMES DIGITALES
MILLON ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.
En cas d'enchères intervenant entre le coup de marteau et l'adjudication (prononcé du mot « adjugé » pour les ventes aux enchères en direct), le commissaire-priseur reprendra les enchères.
Dans le cadre des ventes aux enchères en direct, c'est-à-dire simultanément en salle et en ligne, priorité sera donnée à l'enchère portée dans la salle de vente en cas d'enchères simultanées.

PALIERS D'ENCHERES
Les paliers d'enchères - ou incréments - sont laissés à la discrétion du Commissaire-Priseur en charge de la vente. Si le montant des enchères proposées - soit physiquement, par téléphone, par ordre d'achat ferme, en live ou par « ordre secret » déposés sur des plateformes-relais partenaires -, est jugé insuffisant, incohérent avec le montant de la précédente enchère ou de nature à perturber la bonne tenue, l'équité et le rythme de la vente, le commissaire-priseur peut décider de ne pas les prendre en compte.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR
L'acheteur paiera à MILLON, en sus du prix d'adjudication ou prix marteau par lot, une commission d'adjudication dégressive par tranche de :

- 25 % HT soit 30 % TTC *
Sauf pour :
- La tranche inférieure à 1 500 € : 27,5 % HT (soit 33% TTC *)
Puis dégressivité comme suit :
- 20,83 % HT (soit 25% TTC *) de 500 001 € à 1 500 000 €
- 16,66 % HT (soit 20% TTC *) au-delà de 1 500 001 €
*Taux de TVA en vigueur : 20%
Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau) + commission d'adjudication
En outre :
- pour les lots acquis via la plateforme Interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme interencheres).
- pour les lots acquis via la plateforme Drouotlive.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Drouotlive.com).
- pour les lots acquis via la plateforme Invaluable.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Invaluable.com).
- pour toutes les ventes ayant lieu à notre garde-meuble au 116 Boulevard Louis-Armand, 93330 Neuilly-sur-Marne, les frais de vente à payer par l'acheteur en sus du prix d'adjudication seront de 29,17% HT (soit 35% TTC), majorés des frais de délivrance de 2,40€ TTC par lot.

RÉGIME DE TVA APPLICABLE
En conformité avec l'article 297-A du Code général impôts, la SVV est assujettie au régime de la TVA sur la marge. Comme rappelé par le Conseil de ventes volontaires, « la TVA sur la marge (La marge étant en pratique constituée de la somme des frais acheteurs, vendeurs et des frais récupérés) ne donne pas droit à récupération par l'acheteur. L'opérateur de vente ne doit pas faire ressortir de TVA sur le bordereau de vente remis à l'adjudicataire (pas de mention HT ou TTC ni de détail de la partie TTC des frais d'acquisition) ».

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT
MILLON ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots dès leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradations ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots.
Aucune indemnité ne sera due notamment pour les dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les lots. Les socles sont des socles de présentation et ne font pas partie intégrante de l'œuvre.

RETRAIT DIFFÉRÉ DES ACHATS ET STOCKAGE :
MILLON assurera la gratuité du stockage pendant 45 jours après la vente. Passé ce délai, des frais de stockage et de transfert de nos locaux vers notre garde-meuble au 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, vous seront facturés à raison de :

- 10 € HT / Lot / semaine révolue pour un volume supérieur à 1 M3
- 7 € HT / Lot / semaine révolue pour un volume inférieur à 1 M3
- 5 € HT / Lot / semaine révolue pour un stockage « tenant dans le creux de la main ».

Ces conditions et frais ne concernent pas les lots déposés au magasinage de l'Hôtel Drouot dont le coût dépend de l'Hôtel Drouot lui-même (cf. Paragraphe Ventes et stockage à Drouot)

Rappel important :
Concernant les ventes dites « des Aubaines », et toutes celles réalisées dans notre garde-meuble, la gratuité n'excèdera pas 7 jours.

Concernant les ventes en Salle VV, (3 rue Rossini 75009 PARIS) :
Nous informons notre aimable clientèle que les meubles, tapis et objets volumineux seront transférés dans notre entrepôt garde-meuble à Neuilly sur Marne (adresse ci-dessus) et à la disposition des acquéreurs après complet règlement du bordereau.

DEMANDES DE TRANSFERT POUR RETRAIT HORS DU LIEU DE STOCKAGE APRES-VENTE :
Toute demande de transfert de lots entre nos adresses parisiennes et/ou notre garde-meuble de sera facturé en sus du bordereau d'achat initial :
- 15 € HT par lot de petit gabarit et n'excédant pas 5 objets.
- 40 € HT par bordereau n'excédant pas 5 achats et jusqu'à 1 M3.

Pour un volume d'achats supérieur, toute demande de transfert ne pourrait être effectuée qu'après acceptation d'un devis.

Les meubles sont exclus des lots dits « transférables par navette » mais pourront faire l'objet de devis de livraison.

Si les lots transférés ne sont pas réclamés au-delà de 7 jours après leur enregistrement dans les locaux de destination, ils seront renvoyés vers notre garde-meuble sans possibilité de remboursement et les délais de gratuité de stockage reprendront à compter du jour de la vente.

Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes.
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
116, Bd Louis Armand, 93330 Neuilly-sur-Marne
116@millon.com
Aucune livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

VENTES ET STOCKAGE A L'HOTEL DROUOT
Dans le cadre des ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les meubles, tapis et objets volumineux ou fragiles seront stockés au service Magasinage de l'Hôtel Drouot.
L'accès se fait par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris et est ouvert du lundi au samedi de 9h à 10h et de 13h à 18h.
Le service Magasinage de l'Hôtel Drouot est un service indépendant de la maison MILLON. Ce service est payant, et les frais sont à la charge de l'acquéreur (renseignements : magasinage@drouot.com)

IMPORTATION TEMPORAIRE
Les acquéreurs des lots indiqués par * devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS
La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative.
L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON. Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE
Conformément au Bulletin officiel des Finances publiques BOI-TVA-SECT-90-50, « les exportations de biens vendus aux enchères publiques sont exonérées de la TVA en vertu de l'article 262-I du CGI. L'exonération est justifiée dans les conditions de droit commun exposées au BOI-TVA-CHAMP-30 et suivants ».
La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être alors remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.
Dans ce cas, l'acheteur devra fournir à la SVV le « document administratif unique » (DAU) visé par le service des douanes ou, le cas échéant, un autre document en tenant lieu.
La preuve de l'exportation est apportée au moyen du document justificatif de l'exportation dûment visé par le bureau de douane de sortie de la Communauté européenne (CGI, ann. IV, art. 24 ter). ».

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS
L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues aux enchères publiques. Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHERISSEURS
En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON.
Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjugé » matérialisera l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL
MILLON précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son souhait qui serait de sortir son lot du territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit :
- en espèces dans la limite de 1 000 euros pour les résidents français /15 000€ pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation d'un justificatif) ;
- par chèque bancaire ou postal avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité (la délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire Visa ou Master Card ;
- par paiement en ligne : https://www.millon.com/paiement-en-ligne ;
- par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

Pour les adjudicataires ayant enchéri via la plateforme Interenchères.com, MILLON prélèvera directement sur ce site le prix global du bordereau d'adjudication dans les 48 heures suivant la fin de la vente.

RETARD DE PAIEMENT
Au-delà de 30 jours (date facture), tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.
MILLON est abonné au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), S.A ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun (RCS Paris 437 868 425).
Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de MILLON ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS
Pour toute information complémentaire, merci de consulter la politique de protection des données de TEMIS : https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf

DÉFAUT DE PAIEMENT
En cas de défaut de paiement, conformément à l'article L321-14 du Code de commerce, lorsque la vente est annulée ou l'œuvre est revendue selon la procédure de folle enchère, l'adjudicataire défaillant sera redevable de la différence entre le prix d'adjudication initial et celui atteint lors de la deuxième adjudication (frais inclus).

Dans tous les cas, l'adjudicataire défaillant devra payer à MILLON une indemnité forfaitaire correspondant à l'addition :

(i) Du montant des frais acheteur.
(ii) De 40 € de frais de recouvrement, à titre de réparation du préjudice subi, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires dus au vendeur.
(iii) De la totalité du montant des pénalités de retard de règlement, facturés lors de la dernière relance.

MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution.

EXPEDITION DES ACHATS
Nous informons notre clientèle que le service logistique de MILLON propose la livraison des lots à l'issue de la vente à Paris et à 40km autour de Paris.
Toute demande de devis est à faire auprès de livraison@millon.com
Pour les expéditions en dehors de ce périmètre, MILLON recommande de faire appel à son transporteur partenaire (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) ou à tout autre transporteur au choix de la clientèle.
En tout état de cause, l'expédition du lot, la manutention et le magasinage de celui-ci lors du transport par un tiers n'engagent pas la responsabilité de MILLON.
Si MILLON accepte de s'occuper de l'expédition d'un bien à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur. De plus, cette expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié, et sera à la charge financière exclusive de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

Conditions of sale

As part of our auction activities, our auction house could collect personal data concerning the seller and the buyer. They have the right to access, rectify and object to their personal data by contacting our auction house directly. Our OVV may use this personal data in order to meet its legal obligations, and, unless opposed by the persons concerned, for the purposes of its activity (commercial and marketing operations). These data may also be communicated to the competent authorities. These general conditions of sale and everything pertaining to them are governed exclusively by French law. Buyers and their representatives accept that any legal action will be taken within the jurisdiction of French courts (Paris). The various provisions contained in these general conditions of sale are independent of each other. If any one of them is declared invalid, there is no effect on the validity of the others. Participating in this auction implies an agreement with all the conditions set out below by all buyers and their representatives. Payment is due immediately at the end of the sale, payable in euros. A currency conversion system may be provided during the sale. The corresponding foreign currency value provided is merely informative.

DEFINITIONS AND GUARANTEES
Descriptions appearing in the catalog are provided by MILLON and the Sale Experts and are subject to corrections, notifications, and declarations made at the moment the lot is presented and noted in the record of the sale. Dimensions, colors in reproductions, and information on the condition of an object are given for information purposes only. All information relating to incidents, accidents, restoration, and conservation measures relating to a lot is given to facilitate inspection by the potential buyer and remains completely open to their interpretation. This means that all lots are sold as seen at the moment the hammer falls, including the possible faults and imperfections. An exhibition before the sale is made providing the potential buyers the opportunity to examine the presented lots. Therefore, no claims will be accepted after the hammer has fallen. For lots appearing in the sale catalog for which the lower estimated price is over 2,000 euros, a condition report of the preservation status will be issued free of charge upon request. The information contained at this rapport is merely informative and MILLON and the Sale Experts can in no way be held liable for it. In the case of a dispute at the sale, i.e.: two or more buyers have simultaneously made an identical bid for the same lot, either aloud or by signal, and both claim the lot at the same time when the hammer falls, the lot will be re-submitted for auction at the price offered by the bidders and everyone at the room will be permitted to bid once again.

- According to article L321-17 of the French Commercial Code, the statute of limitations of any civil liability actions brought in connection with voluntary sales is limited to five years from the date of the auction.
- Only French law is applicable to this sale. Only the French courts are competent to hear any dispute relating to this sale.

The lots marked with ° include elements of elephant ivory and its sale is possible because the ivory is dated prior to 3/3/1947.
The buyer who wishes to export the object outside the EU will have to obtain from the DRIEE an export permit on their own. This is the buyer's responsibility.

TELEPHONE BIDDING
The telephone bids are a free service provided by MILLON. In this regard, our company accepts no liability for a break in the telephone connection, a failure to connect or a delayed connection. Although MILLON accepts telephone bidding requests until the end of the pre-sale exhibition, it cannot be held liable for mistakes or omissions related to telephone bidding orders.
We inform our customers that telephone conversations at the Hotel Drouot are likely to be recorded during telephone auctions.

Irrevocable bid:
A party can provide Millon with an irrevocable bid, which is a definitive, firm, irrevocable, and unconditioned instruction to execute this party's bid during the auction up to a provided amount, regardless of the existence of other bids. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder.
If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalog, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot, on other cases it will be indicated in the catalog entry of the lot.
If the irrevocable bidder advises anyone concerning the lot, MILLON requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot (cv.Art 313-6 French Penal Code).
Any person who is about to bid on the work and who has a direct or indirect, permanent or occasional community of interest with the irrevocable bidder, and who would enter into a financial agreement that could hinder the auction, would be exposed to penal sanctions as stated in Art.313-6 of the French Penal Code: "The fact, in a public auction, of excluding a bidder or limiting bids or tenders by means of gifts, promises, agreements or any other fraudulent means, is punishable by six months imprisonment and a fine of 22,500 euros. The same penalties shall apply to the acceptance of such gifts or promises.
The same penalties shall apply to:
1° The fact, in a public auction, of hindering or disturbing the freedom of bids or tenders, by violence, assault, or threats;
2° Proceeding or participating, after a public auction, in a re-auction without the assistance of the competent ministerial officer, sworn goods broker, or a declared operator of voluntary furniture sales by public auction.
Attempts to commit the offenses provided for in this article shall be punishable by the same penalties".

CAUTION
MILLION reserves the right to ask for a deposit from bidders at the time of registration.
This deposit will be automatically deducted in the absence of payment by the winning bidder within 15 days after the sale (invoice date).

LIVE BIDDING BY ELECTRONIC PLATFORMS:
Millon cannot be held responsible for the interruption or any other malfunction of any Live service during the sale that could inhibit a buyer from bidding via any electronic platform offering the Live service. The interruption of a Live auction service during the sale is not necessarily justification for the auctioneer to stop the auction.

BIDDING LEVELS
Bidding increments are left to the discretion of the auctioneer in charge of the sale. If the amount of the bids proposed - either physically, by telephone, by firm purchase order, live or by "secret order" deposited on partner relay platforms - is deemed insufficient, inconsistent with the amount of the previous bid or likely to disrupt the proper conduct, fairness and pace of the sale, the auctioneer may decide not to take them into account.

FEES FOR THE BUYER
The buyer will pay MILLON, in addition to the sale price or hammer price, a commission (buyer's premium) of:
- 27,5 % excl.VAT, or 33 % incl.VAT up to 1500 €
25 % excl.VAT, or 30 % incl.VAT from 1501 to 500.000 €
20,83 % excl.VAT, or 25 % incl.VAT from 500.001 to 1.500.000 €
16,67 % excl.VAT beyond
Current VAT rate: 20%
Total price = sale price (hammer price) + sale's commission
In addition,
- for lots acquired via Interencheres.com, the buyer's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Interencheres.com).
- for the lots acquired via the Drouotonline.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 1.5% pre-tax of the auction price (see CGV of the Drouotlive.com platform).
- for the lots acquired via Invaluable.com, the buyers' fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Invaluable.com).
- for all sales taking place at our warehouse at 116 Boulevard Louis-Armand, 93330 Neuilly-sur-Marne, the buyer's premium will be 29,17% excl. VAT (or 35% incl. VAT) plus a delivery fee of €2.40 incl. VAT per lot.

APPLICABLE VAT REGIME
In accordance with article 297-A of the French General Tax Code, MILLON is subject to VAT on the margin. As recalled by the Conseil de Ventes Volontaires, "VAT on the margin (the margin being in practice made up of the sum of buyers', sellers' and recovered costs) does not give the right to recovery by the buyer. The auctioneer must not show any VAT on the sales slip given to the buyer (no mention of VAT or details of the VAT portion of the acquisition costs)".

COLLECTION AND WITHDRAWAL OF PURCHASES, INSURANCE, STORAGE AND TRANSPORT
MILLON will only release the sold lots to the buyer after the complete bill settlement (payment of the invoice including all additional fees). It is up to the successful bidder to insure lots as soon as those are awarded, from that moment, any loss, theft, damage, and/or other risks are under their entire responsibility. MILLON declines all responsibility for the damage itself or for the failure of the successful bidder to cover its risks against such damage. The successful buyers are invited to collect their lots as soon as possible.
No compensation will be due in particular for any damage to the frames and glasses covering the lots. The pedestals are presentation pedestals and are not an integral part of the piece.

COSTS OF DELAYED WITHDRAWAL OF PURCHASES AND STORAGE COSTS FOR MILLON'S WAREHOUSE (excluding Drouot's Wharehouse*):

Millon gives you 45 days of free storage after the sale. After this period, storage and transfer fees from our offices to our warehouse at 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, will be charged as follows:

10 € excl.VAT lot and per week completed for storage superior to 1 M3
7 € excl.VAT per lot and per week completed for storage less than 1 M3
5 € excl.VAT per lot and per week completed for storage that "fit in the palm of your hand"

Important reminder: Concerning the sales known as "Aubaines", and all those carried out in our warehouse, the free storage will not exceed 7 days.

AUCTIONS IN OUR Salle VV (auction room located at 3 rue Rossini, 75009 Paris):
We inform our kind customers that furniture, carpets, and voluminous objects will be transferred to our storage warehouse called "116" in Neuilly sur Marne (Cf. Storage in our Warehouse), available to buyers after full payment of the invoice.

SPECIAL SHUTTLE TRANSFER:
For any special shuttle transfer request of your lots between our Parisian offices or to/from our warehouse, the initial invoice will be increased as follows:
- 15 € excl.VAT per small lot and not exceeding 5 objects.
- 40 € excl.VAT per maximum per invoice not exceeding 5 purchases and up to 1 M3.
For a higher volume of purchases, any transfer request could be carried out only after acceptance of a quote.
Furniture is not included in the "shuttle transferable" lots but may be subject to a delivery quote.
If the transferred lots are not claimed beyond 7 days after their registration at the office of destination, they will be sent back to our warehouse without the possibility of refund and the free storage periods will restart from the day of the sale.

- A personalized rate for long-term storage can be negotiated with a member of or MILLION

FOR ALL INFORMATION
116, boulevard Louis Armand,
93330 Neuilly-sur-Marne
116@MILLON.com

No shipping or removal of the lot will be possible without the complete settlement of the total costs of storage, handling, and transfers.

These fees do not apply to the lots deposited at the Hotel Drouot's warehouse, which depend on the Hôtel Drouot itself (magasinage@drouot.com).

SALES AND STORAGE AT THE HOTEL DROUOT
For auctions taking place at the Hôtel Drouot, furniture, carpets, and bulky or fragile items will be stored in the storage department of the Hôtel Drouot.
Access is via 6bis rue Rossini - 75009 Paris and is open from Monday to Friday from 9 am to 10 am and from 1 pm to 6 pm.
The storage service of the Hôtel Drouot is an independent service of MILON. This service is not free, and the costs are to be paid by the buyer (information: magasinage@drouot.com)

TEMPORARY IMPORT
Purchasers of lots marked with * must pay any duties and taxes in respect of a temporary importation in addition to sale fees and VAT (5,5 % of the hammer price, 20% for jewelry and watches, motorcars, wines, spirits, and multiples).

EXPORT FROM FRANCE
The exportation of a lot from France may require a license. Obtaining the relevant document is the successful bidder's responsibility. The authorities' delay or refusal to issue an export license is not a justification for the cancellation of the sale, delayed payment, or voiding of the transaction. If our company is requested by the buyer or his/her representative to make the export request, all costs incurred will be borne by the buyer. The export formalities (applications for a certificate for a cultural good, export license) of the subjected lots are the responsibility of the purchaser and may require a delay of 2 to 3 months.

EXPORT AFTER THE SALE
In accordance with the Official Public Finance Bulletin BOI-TVA-SECT-90-50, "exports of goods sold at public auction are exempt from VAT under article 262-I of the General Tax Code. The exemption is justified under the conditions of ordinary law set out in BOI-TVA-CHAMP-30 et seq."
The VAT collected on the sale costs, or that collected on the temporary importation of the lot, can then be reimbursed to the buyer within the legal timeframe, on presentation of the documents justifying the export of the lot purchased.
In that case, the buyer must provide MILLON with "the single administrative document (DAU) endorsed by the Customs Office or, where applicable, another document in lieu thereof.
Proof of export is provided by means of the export document duly stamped by the customs office of exit from the European Community (CGI, ann. IV, art. 24 ter)".

PRE-EMPTION BY THE FRENCH STATE
In certain circumstances defined by the law, the French State has the right of pre-emption for lots sold by public auction. In this case, the French State substitutes itself for the last bidder provided that the declaration of pre-emption made by the State's representative in the auction room is confirmed within fifteen days of the sale. MILLON cannot be held responsible for the French State's pre-emption decisions.

BIDDERS' LIABILITY
By bidding on a lot through any of the transmission platforms proposed by MILLON, the bidders assume personal responsibility for paying the auction price of this lot, increased by the auction fees and any duties or taxes due. Bidders are deemed to act in their own name and for their own account unless otherwise agreed prior to the sale and in writing with MILLON.
Subject to the decision of the authorized auctioneer and provided that the final bid is greater than or equal to the reserve price, the last bidder shall become the purchaser, the hammer blow and the pronouncement of the word "adjugé" shall materialize the acceptance of the last bid and the formation of the contract of sale between the seller and the purchaser. In the event of a dispute by a third party, MILLON may hold the bidder solely responsible for the bid in question and its payment.

COLLECTION OF PURCHASES, INSURANCE, WAREHOUSING AND TRANSPORT
MILLON will only hand over lots sold to the buyer after clearing the settlement of the total price. It is the buyer's responsibility to insure lots immediately upon purchase from the moment the hammer falls, and he/she is only responsible for loss, theft, damage, and other risks. MILLON declines any liability for any damage or for the failure of the buyer to cover damage risks. Buyers are invited to collect their lots as soon as possible.

PAYMENT OF THE TOTAL PRICE
MILLON specifies and reminds that the public auction is a cash sale and that the successful bidder must immediately pay the total amount of his purchase, regardless of his wish to take his lot out of French territory (see "Leaving French territory").
Payment can be made as follows:
- in cash within the limit of 1,000 euros for French residents / 15,000€ for those who have their tax residence abroad (presentation of proof required);
- by bank or postal check with the mandatory presentation of a valid identity document (delivery will be possible only twenty days after payment. Foreign checks are not accepted);
- by Visa or Master Card in our desk offices;
- by online payment: https://www.millon.com/paiement-en-ligne
- by bank transfer in euros to the following address:

DIRECT DEBIT:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

For the successful bidders who bid via Interenchères.com, MILLON will collect directly on this site the total price of the auction slip within 48 hours after the end of the sale.

LATE PAYMENT
Beyond 30 days (from the date of your invoice), every late payment will incur late payment penalties equal to 3 times the legal interest rate as well as a fixed indemnity for recovery costs of 40 euros.
MILLON Auction House is subscribed to the TEMIS service which allows us to consult and update the File of restrictions of access to auctions ("TEMIS File") implemented by the company Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) S.A., with registered office at 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris (RCS Paris 437 868 425). Any auction slip that remains unpaid to MILLON or that is overdue for payment is likely to be registered in the TEMIS file. For further information, please consult the TEMIS data protection policy: https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf

NON-PAYMENT
In the event of non-payment, in accordance with article L321-14 of the French Commercial Code, when the sale is canceled or the lot is resold at a "folle enchère" procedure, the defaulting bidder shall be liable for the difference between the initial hammer price and the second hammer price (including buyer's premium).

In all cases, the defaulting buyer must pay MILLON a fixed indemnity corresponding to the sum of:

(i) The buyer's costs.
(ii) A €40 recovery fee, as compensation for the loss suffered. without prejudice to any additional damages due to the seller.
(iii) The full amount of late payment penalties invoiced at the time of the last recovery reminder.

MILLON also reserves the right to offset any sums owed by the defaulting buyer or to cash any deposit cheques.

SHIPPING OF PURCHASES
We inform our customers that MILLON's logistics department can deliver goods after the sale in Paris and within a 40km radius of Paris. Please contact livraison@millon.com for a quotation.
For shipments outside this area, MILLON recommends using its partner carrier (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) or any other carrier of the customer's choice.
In any event, MILLON shall not be held liable for the shipment of the lot, its handling, and storage during transport.
If MILLON agrees to take care of the shipment of a good on an exceptional basis, its liability may not be called into question in the event of loss, theft, or accidents, which remains the responsibility of the purchaser. Moreover, this shipment shall only be carried out upon receipt of a letter releasing MILLON from its responsibility for the fate of the item shipped and shall be at the exclusive financial expense of the purchaser.

INTELLECTUAL PROPERTY
The sale of a lot does not entail the transfer of reproduction or representation rights for which it constitutes the material support, if applicable.

Graphisme : Sébastien Sans
Photographies : Thomas Fontaine

Impression : Corlet

Millon – Svv Agrément n°2002-379
Habilités à diriger les ventes :
Alexandre Millon, Nathalie Mangeot,
Mayeul de La Hamayde

POST WAR &
ART CONTEMPORAIN

Lundi 27 novembre 2023

14h30

MILLON
T +33 (0)1 87 03 04 72

ORDRES D'ACHAT

☐ ORDRES D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

☐ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE –
TELEPHONE BID FORM
artcontemporain@millon.com

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un relevé d'identité bancaire et une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité,...) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S. Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'enregistrer à mon nom les ordres d'achats ci-dessus aux limites indiquées en Euros. Ces ordres seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des enchères portées lors de la vente.

Please sign and attach this form to a document indicating the bidder's bank details (IBAN number or swift account number) and photocopy of the bidder's government issued identitycard. (Companies may send a photocopy of their registration number). I Have read the terms of sale, and grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel, aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous (les limites ne comprenant pas les frais).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros (these limits do not include buyer's premium and taxes).

Nom et prénom / Name and first name .....

.....

Adresse / Address .....

C.P ..... Ville .....

Télephone(s) .....

Email .....

RIB .....

Signature .....

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € / TOP LIMITS OF BID €

www.millon.com